

## Communiqué de presse

Zurich, le 19 mai 2021

### **3<sup>e</sup> assemblée ordinaire des investisseurs du 19 mai 2021**

- **Approbation de toutes les propositions du Conseil de fondation**
- **Comptes annuels approuvés**
- **Élection confirmée des membres du Conseil de fondation jusqu'à présent en fonction**
- **1<sup>er</sup> trimestre 2021 performant et perspective**

**L'assemblée des investisseurs de SFP Fondation de placement de cette année a eu lieu le 19 mai 2021 sans la participation présentielle des investisseurs du fait de la pandémie. Le vote a été réalisé en se fondant sur l'art. 27, al. 1, let. b de l'ordonnance 3 COVID-19 par l'intermédiaire d'un représentant indépendant des droits de vote. Les instructions correspondantes ont été émises sous forme écrite.**

#### **Approbation de toutes les propositions**

L'assemblée des investisseurs a approuvé à sa large majorité toutes les propositions du Conseil de fondation. Les comptes annuels de 2020 ont été approuvés. Le rapport de gestion peut être consulté sur [www.sfp-ast.ch](http://www.sfp-ast.ch). Le Conseil de fondation, avec messieurs Alexander Vögele, Torsten de Santos et Adrian Schenker, a été réélu à l'unanimité et la décharge a été donnée. L'avocat Pablo Bünger était présent sur les lieux en tant que représentant indépendant des droits de vote.

#### **Rétrospective**

Malgré un contexte difficile, les groupes de placement ont bien maîtrisé l'année 2020. La valeur du portefeuille SFP AST Swiss Real Estate de CHF 212.5 millions se rapporte à 14 immeubles, et les revenus locatifs théoriques, qui sont passés à CHF 8.4 millions, ont doublé durant l'année sous revue. Le SFP AST Global Core Property n'a clôturé que légèrement en dessous du niveau de l'année précédente. La performance au quatrième trimestre 2020 a été conforme aux attentes de rendement à long terme et des portefeuilles régionaux ont affiché une meilleure performance que leurs indices de référence respectifs. Après la clôture des comptes, trois autres appels de capitaux ont pu être réalisés par le fonds cible ; de ce fait, les engagements de capitaux non encore appelés ne s'élèvent plus qu'à CHF 6 millions. Chez SFP AST Swiss Real Estate, le manque à gagner dû à la COVID-19 n'a été que de CHF 36 533, ce qui correspond à 0.55% des revenus locatifs nets annuels. Au total, SFP Fondation de placement a généré un rendement de placement de 5.06%.

Chez SFP AST Global Core Property, de premières indications positives en termes de performance peuvent être distinguées pour le premier trimestre 2021. La certification du SFP AST Global Core Property en tant que membre investisseur GRESB au premier trimestre 2021 est également positive, avec 80 points contre une moyenne de 70 points.

### **Perspectives**

La stratégie de croissance suit son cours en 2021. SFP Fondation de placement évalue régulièrement les opportunités d'acquisition en vue de la croissance qualitative de ses groupes de placement. SFP AST Swiss Real Estate envisagera une nouvelle levée de capitaux dès que le taux d'endettement atteint environ 20%.

### **Informations complémentaires**

Pour des détails complémentaires sur l'univers des placements, les instructions d'investissement et les conditions-cadres de SFP AST Swiss Real Estate, consultez le prospectus respectif sur le site [www.sfp-ast.ch](http://www.sfp-ast.ch). Le groupe de placement est ouvert à tout moment.

La prochaine assemblée ordinaire des investisseurs est prévue pour le 7 mai 2022.

### **Plus d'informations**

**Dr. Gregor Bucher**

**Directeur**

SFP Fondation de placement

+41 43 344 74 27

[bucher@sfp.ch](mailto:bucher@sfp.ch)

**Urs Kunz**

**Head Client Relationship & Marketing**

Swiss Finance & Property SA

+41 43 344 61 31

[kunz@sfp.ch](mailto:kunz@sfp.ch)

### **SFP AST Swiss Real Estate**

SFP AST Swiss Real Estate propose aux institutions suisses de prévoyance du personnel un portefeuille diversifié à l'échelle suisse. Conformément à sa stratégie, le groupe de placements investit directement dans des immeubles. Il s'adresse aux institutions de prévoyance et autres institutions exonérées d'impôt ayant leur siège en Suisse qui servent à la prévoyance professionnelle. Il s'agit notamment de toutes les institutions du 2<sup>ème</sup> pilier exonérées d'impôt et domiciliées en Suisse. Vous trouverez de plus amples informations sur [www.sfp-ast.ch/fr/](http://www.sfp-ast.ch/fr/).

### **SFP Global Core Property**

Les groupes de placement SFP AST Global Core Property Hedged CHF et Unhedged offrent aux institutions de prévoyance suisses un portefeuille global, largement diversifié de fonds immobiliers. Les différents fonds cibles investissent directement dans l'immobilier selon leur propre stratégie. L'accent de ces groupes de placement est mis sur des fonds immobiliers ouverts, non cotés, liquides qui investissent de manière prudente. La stratégie de placement Core se concentre sur les rendements stables.

### **Disclaimer**

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations relatives au futur, par exemple des attentes, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. De telles déclarations sont soumises à des incertitudes et à des risques. Par conséquent, le lecteur doit être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements futurs réels. Toutes les déclarations de ce communiqué de presse orientées vers le futur reposent sur des données à la disposition de Swiss Finance & Property SA au moment de sa publication. La société décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives du présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du code suisse des obligations et de la loi fédérale sur l'investissement collectif. Les décisions d'investissement doivent être fondées exclusivement sur le prospectus d'émission et de cotation qui sera publié par la suite et présentera les risques associés à un investissement. Ce communiqué de presse n'est pas destiné à une mise en circulation hors de la Suisse. Il ne s'agit pas d'une offre relevant d'une juridiction conformément à laquelle une telle offre n'est pas recevable ou est soumise à une obligation d'enregistrement ou d'autorisation. Le présent communiqué de presse, copies incluses, ne doit pas être envoyé ou emporté ou distribué aux Etats-Unis ou remis à des « US-Person » (au sens de la Régulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement en vigueur). Des parts de placement collectifs de capitaux ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis et sur leurs territoires. Des parts du fonds ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni livrées à des citoyens des Etats-Unis ou à des personnes ayant leur domicile ou leur siège aux Etats-Unis et/ou à des personnes physiques ou juridiques dont les revenus et/ou recettes, indépendamment de leur origine, sont assujetties à l'impôt sur le revenu étasunien, ainsi qu'à des personnes considérées comme ayant qualité de « US-Person » conformément à la Régulation S de l'US Security Act de 1933 et/ou à l'US Commodity Exchange Act dans la version respectivement applicable. Il en est de même concernant les Etats et pays dans lesquels une telle distribution est interdite.